

Aqua Domitia

Contribution du Comité de Liaison Interconsulaire de l'Aude (CLIDA)

Le CLIDA est une structure associative qui regroupe les quatre Compagnies Consulaires audoises :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Narbonne, Lézignan-Corbières et Port La Nouvelle
- la Chambre d'Agriculture de l'Aude
- et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

Le CLIDA représente, tout confondu, près de 24 000 entreprises audoises et 80 000 emplois.

En qualité de représentants des intérêts généraux de l'ensemble des secteurs de l'activité économique de l'Aude, les Chambres Consulaires ont décidé de s'associer au sein du CLIDA pour :

- Intensifier leur coopération et unir leurs efforts pour accroître la pertinence, la cohérence et l'efficacité de leurs actions, en particulier la promotion des activités économiques du département surtout à l'extérieur et sur des marchés à l'exportation.
- Peser sur les choix politiques en matière de développement économique et agir de façon concertée pour que soient créées des conditions favorables au maintien et au développement des activités créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.
- Donner leur avis en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de politique de l'eau.
- Gérer et animer des démarches initiées par l'un ou l'autre des partenaires ou par des collectivités territoriales visant le développement d'activités économiques portées par les ressortissants des Chambres Consulaires ou leurs partenaires.

Président : Bernard BALLESTER.

Coordonnées : CLIDA
1 avenue du Forum
Croix Sud
BP 7101
11781 Narbonne cedex



Aqua Domitia, la volonté de relever un défi majeur.

L'Aqueduc du Pont du Gard (Province romaine de la Narbonnaise, 1er siècle après J.C.) en témoigne : l'eau est une clé de la civilisation méditerranéenne. Aqua Domitia s'inscrit dans la même ambition historique : relever par un grand ouvrage d'aménagement un défi majeur, sécuriser l'approvisionnement en eau d'aujourd'hui mais aussi des générations futures.

Région la plus attractive de France, le Languedoc-Roussillon témoigne d'une vitalité démographique soutenue qui constitue un des moteurs essentiels de son développement économique et territorial. Issue essentiellement d'un fort solde migratoire, cette croissance de la population engendre une pression accrue sur des ressources régionales en eau potable déjà surexploitées, un écueil susceptible de remettre en question les capacités d'expansion et de diversification économiques du tissu régional.

Le projet d'extension du réseau hydraulique AQUA DOMITIA porté par le Conseil Régional Languedoc Roussillon, gestionnaire du réseau d'approvisionnement d'eau, et par son concessionnaire BRL (Compagnie d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc) vise « à promouvoir une gestion globale et concertée de l'eau, garantir durablement l'accès à une ressource de qualité, préserver et restaurer les milieux aquatiques et leurs fonctionnalités ».



Sécuriser et rationaliser des besoins en eau dans un contexte d'intense croissance démographique.

L'évolution de la population en Région Languedoc Roussillon est particulièrement importante. Selon les données de l'INSEE, l'Aude appartient au groupe des départements français les plus dynamiques.

Tableau 2 - croissance démographique la plus forte en rythme dans l'Aude, et en effectifs dans l'Hérault

Unités : nombre et %

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
Population 2007	345 800	689 800	1 011 200	76 900	437 200	2 560 900
Population 2040	459 000	891 000	1 289 000	94 000	558 000	3 291 000
Taux croissance annuel moyen 2007-2040 (en %)	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8
Variation annuelle moyenne 2007-2040 (en nombre)	3 400	6 100	8 400	500	3 700	22 100

Source : Insee, recensements de population et modèle Omphale 2010 - scénario central

Cette croissance démographique est très inégalement répartie dans l'espace, 50% de la population régionale se concentre sur 5 % du territoire : zone littorale et grandes agglomérations. A ce phénomène de croissance démographique « permanente » s'ajoute une très inégale répartition de la population dans le temps ; l'afflux touristique pendant la saison estivale se concentre de la même manière autour de la bande littorale.

L'INSEE projette une consolidation de cette tendance, l'évolution démographique est estimée à + 22.9 % entre 2006 et 2030, soit 419 000 habitants dans l'Aude en 2030 contre 341 024 comptabilisés en 2009 (Source RGP 2007 INSEE).

L'eau, une des conditions de la survie et de la préservation de l'agriculture méditerranéenne.

Le département compte 3 112 exploitations agricoles. Sur le territoire, 72 375 hectares de vignes produisent annuellement 3 957 508 hectolitres de vins. 2 212 ha sont classés en AOC. A l'ouest essentiellement, 51 570 ha de céréales sont cultivés (source DDTM de l'Aude). Le poids économique de l'agriculture audoise est d'environ 540 millions d'€. L'agriculture et notamment la viticulture occupe 38% de la surface du département (contre moins de 30% dans le reste de la région). La viticulture est la 1ère production agricole du département. Elle occupe un nombre élevé d'exploitants agricoles et leur famille, avec 26 000 déclarants de récolte représentant en 2007, 12 000 salariés dans les exploitations, les entreprises vigneron indépendant et les coopératives, et les nombreux emplois induits en amont et en aval, dans les services, évalués à 4 emplois créés pour un emploi viticole. C'est la principale activité économique régionale, déployée dans toutes les zones rurales, non délocalisable.

Elle contribue ainsi fortement à l'activité touristique, par l'entretien des paysages, l'aménagement de l'espace, mais aussi par le développement de l'oenotourisme.

- Un constat : depuis 2000, augmentation des surfaces irriguées, de nouveaux besoins recensés

L'étude « diagnostic des ressources, usages, besoins agricoles dans le Pays de la Narbonnaise » réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aude en 2010 fait apparaître, pour 28 communes, une augmentation de la surface irriguée de 88 % depuis 10 ans. Dans un futur proche, cette augmentation, assurée par sollicitation directe de la ressource superficielle (Aude, Orbieu), est appelée à se confirmer du fait de l'émergence de nombreux projets. Nous estimons à + 3953 ha ces nouvelles surfaces irriguées sur le périmètre, qui nécessiteront 3.1 Millions de m³ en plus.

- L'irrigation, un enjeu de rentabilité et de compétitivité

A l'échelle départementale, les produits de la culture et de l'élevage représentent 34.7% des exportations sur la période 3ème trimestre 2010 – 2nd trimestre 2011 (Source Douanes – le chiffre du commerce extérieur - Nomenclature agrégée A129) et se classent au 1er rang des produits exportés (valeur 299 Millions d'euros).



L'économie vitivinicole est une vitrine commerciale porteuse. Aqua Domitia contribuera au maintien, à la régulation et à l'adaptation quantitative et qualitative de la production. Le développement de ce commerce extérieur est qualitativement exigeant. Nous devons, pour maintenir notre position sur la scène mondiale, adapter notre production. La ressource eau est un élément de réponse clé face à ce défi.

Une demande croissante d'eau de qualité en quantité suffisante pour satisfaire aux usages touristiques.

Grâce à la géographie plurielle et un patrimoine important le tourisme de masse et le tourisme culturel se sont fortement développés au cours des dernières années. Le département dispose de deux sites classés au patrimoine mondial ; le Canal du Midi et la Cité de Carcassonne. 9 chefs étoilés au Guide Michelin exercent leur art dans l'Aude un des départements les plus étoilés de la région Languedoc-Roussillon.

En quelques chiffres, le tourisme dans l'Aude c'est : 17 Millions de nuitées, 315 000 lits touristiques, 2.6 millions de touristes accueillis chaque année, une consommation touristique de 700 millions d'€ en 2009, 10 % du PIB départemental, 5 800 emplois salariés directs en moyenne annuelle.

Le tourisme est concerné par la problématique de l'eau : qualité des eaux de baignade (Pavillon bleu), tourisme fluvial, notamment sur le Canal du Midi/Canal de la Robine, pratique de loisirs sur les plans d'eau et les rivières.

Les tendances observées font apparaître une demande croissante d'eau de qualité en quantité suffisante pour satisfaire aux usages touristiques : plusieurs projets d'hôtels et de résidences de tourisme, de développement de campings ; un développement du tourisme de bien-être : espaces balnéo-ludique dans les communes et petites unités chez les privés (spas dans les hôtels et campings). A noter également la construction de nouvelles piscines pour attirer les vacanciers dans les gîtes, résidences secondaires.



Anticiper les futurs besoins industriels.

Les besoins industriels restent limités en volume, cependant, compte tenu des Grands Projets en cours, nous devons considérer les dynamiques démographiques, anticiper les perspectives d'évolution de notre tissu économique et nous engager dans une politique offensive de croissance économique créatrice d'emplois. Nous devons préparer l'évolution du tissu économique, anticiper les possibilités, conditions d'accueil et besoins des entreprises.

Répondre à des besoins croissants de prélèvement d'eau tout en protégeant l'environnement.

Les ressources actuelles (fleuves côtiers, nappes souterraines) ne permettent plus de répondre aux besoins croissants de prélèvement d'eau. La maîtrise et la réduction prioritaires des consommations d'eau ne seront pas suffisantes face à l'accroissement prévisible de population.

En privilégiant l'utilisation d'eau brute de la conduite Aqua Domitia pour des projets de territoire multi-usages (arrosage espaces verts, stades, pour les collectivités territoriales

et irrigation pour l'activité agricole) le projet permet de préserver l'eau souterraine pour assurer l'alimentation en eau potable.

Aqua Domitia représente un prélèvement de moins de 2/1000ème du débit moyen du Rhône à son embouchure: Pour une incidence minimale sur le fleuve Rhône, l'eau prélevée va se substituer aux prélèvements sur les fleuves côtiers (Orb, Aude ...) et nappes souterraines et permettra de soulager des milieux aquatiques aujourd'hui très fragilisés.

Cette ressource complémentaire permettra aux territoires desservis d'atteindre le bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eaux, exigé par la Directive Cadre de l'Eau.

SYNTHESE

Les tendances démographiques, l'évolution des politiques d'aménagement du territoire et de développement économique interagissent sensiblement sur les besoins et l'utilisation de la ressource eau. Satisfaire et sécuriser les besoins en eau sont des enjeux unanimement partagés par les acteurs de l'économie locale.

Le territoire audois doit relever le défi de l'accroissement des besoins en eau inféodés à la hausse démographique continue, aux besoins émanant du monde économique, et à la modernisation de l'agriculture : aujourd'hui, pour faire face au stress hydrique lié au changement climatique, et compte tenu des nécessaires diversifications variétales réalisées pour adapter l'offre de vin à la demande, le maintien de l'activité viticole en Languedoc-Roussillon, sa pérennité, et son développement futur, sont conditionnés à l'accès à l'eau.

Véritable ressource alternative, le transfert d'eau du Rhône vers le Languedoc-Roussillon via le projet Aqua Domitia reflète la capacité des acteurs du développement régional à se fédérer autour d'un projet nécessaire pour affaiblir le déséquilibre hydrologique, positionner notre économie régionale sur les marchés mondiaux, promouvoir le Languedoc-Roussillon sur la scène économique européenne.

Le développement de notre territoire ne peut se dessiner sans ce projet d'intérêt général. La solidarité hydraulique doit profiter à la plus grande partie du territoire Audois dans le cadre du projet Aqua Domitia.